



Charte de l'Etoile Sportive Thénacaise

Signer une licence, c'est s'engager en tant que joueur, dirigeant ou éducateur à respecter l'Ethique du football en général et les règles particulières du club.

Toute personne désirant pratiquer le football à l'Etoile Sportive Thénacaise devra prendre connaissance de la charte sportive et accepter le règlement intérieur. Ces documents résument les règles de bonne conduite pour la pratique d'un sport collectif dans le respect du bien-être de tous.

Un exemplaire de "la charte sportive et du règlement intérieur" sera remis à chaque licencié lors de sa demande de licence. Ce document sera constamment accessible sur le panneau d'affichage du stade et il pourra être consulté sur le site du club <http://www.es-thenac.footeo.com> à la rubrique «club».

LE JOUEUR :

- Tout joueur doit être présent aux entraînements et doit honorer les convocations aux matchs (Le Football de compétition, plus on s'élève dans la hiérarchie, exige une assiduité aux entraînements).
- En cas d'empêchement, le joueur doit en avertir l'éducateur le plus rapidement possible.
- Tout joueur doit respecter le matériel et les locaux de l'E.S.T ainsi que ceux des autres clubs.
- Tout joueur s'interdit de formuler des critiques à l'égard des arbitres, de ses co-équipiers, des joueurs de l'équipe adverse (Y compris sur les réseaux sociaux). L'éducateur est le seul habilité à juger de l'opportunité d'une intervention.
- Tout joueur pris en flagrant délit de vol ou de dégradation dans l'enceinte du stade sera immédiatement exclu de toutes activités au sein du club pendant une ou plusieurs saisons.

L'ENTRAINEUR / EDUCATEUR :

- Choisi par le bureau pour ses compétences techniques et ses aptitudes, l'éducateur a toute autorité en matière de choix technique, tactique pour la composition et la direction des équipes qu'il entraîne.
- Tout entraîneur doit être par son comportement, un exemple pour les joueurs qui sont sous son autorité.
- Il fait en sorte de respecter et de faire respecter les locaux et le matériel mis à sa disposition, et de les rendre aussi propre que possible.

LES PARENTS DOIVENT :

- Accompagner leur enfant sur les lieux des entraînements. Avant de quitter leur enfant, ils s'assurent que l'encadrement est présent.
- Respecter les heures de début et de fin de séances d'entraînements et de matchs. Prévenir le dirigeant en cas d'absence ou de retard.
- Ne pas intervenir dans la prise de décision du responsable et/ou des dirigeants du club.
- En cas d'absence pour un match, prévenir l'éducateur dès que possible.

Pour les rencontres à l'extérieur :

- Accompagner l'équipe le plus souvent possible ou s'assurer qu'il y a assez de véhicules pour le transport des joueurs avant le départ.

En inscrivant leur enfant dans le club, les parents prennent connaissance du règlement intérieur qu'ils doivent respecter et faire respecter à leur enfant.

LES SPECTATEURS DOIVENT :

- Respecter les différents acteurs de la rencontre : S'abstenir de toute remarque négative, qu'elle soit adressée aux autres spectateurs, aux joueurs adverses et/ou de l'E.S.T. , aux arbitres, aux éducateurs, etc..... : Ne pas pénaliser son équipe par un comportement antisportif.
- Utiliser un langage respectueux
- Encourager son équipe quel que soit l'évolution du match et du score.
- Ne pas envahir le terrain lorsque l'on est spectateur.

Nous sommes tous des spectateurs potentiels, les points listés ci-dessus s'appliquent à toute personne au bord ou à proximité du terrain. La charte a pour but d'améliorer le bon fonctionnement des rencontres ou des manifestations. Le stade de football est un lieu public qui doit rester un lieu de rencontre et de convivialité

LE BUREAU DE l'Etoile Sportive Thénacaise